

Conseil Municipal du mercredi 8 juin 2011 :

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : Le Conseil Municipal après avoir examiné les propositions concernant la Commune, émet un avis favorable avec réserves sur l'intégration SIVU électrification au SDEF, la dissolution du SIMIF).

OPAC de Quimper Cornouaille : la Commune apporte sa garantie d'emprunt à l'OPAC de Quimper Cornouaille pour 300 000 euros pour la construction de trois logements en location-accession à la propriété.

Travaux voirie 2011 : Après mise en concurrence sous la forme d'une procédure adaptée, le marché des travaux de voirie est attribué à l'entreprise LE ROUX pour un montant de 17 686.45 euros TTC.

Tarifs des services scolaires : Le Conseil vote les tarifs suivants applicables à compter du 1^{er} septembre 2011 :

- <u>Garderie périscolaire</u> : Occasionnel	* Tarif matin ou soir :	2.37 €	
	* Tarif journalier :	4.75 €	
	Régulier	* Tarif mensuel :	33 €
- <u>Restaurant scolaire</u> :	- Repas régulier	3.10 €	
	Réduction de 50 % à partir du 3 ^{ème} enfant	1.55 €	
	- Repas occasionnel	3.50 €	
	- Repas adulte	6.00 €	

Convention ULAMIR du Goyen pour centre de loisirs sans hébergement de juillet : une convention de mise à disposition sera passée entre la Commune et l'ULAMIR du Goyen pour la directrice du CLSH 3 semaines en été.

Personnel communal : A défaut de renouvellement du contrat CAE en cours, le Maire est autorisé à passer un contrat de 14 à 16 heures à compter du 1^{er} septembre 2011 pour l'entretien des bâtiments communaux.

Décision modificative budgétaire : Un crédit de 3 000 euros sera viré du compte 2313-87 au compte 2313-82. Des virements de crédits seront opérés sur la section de fonctionnement, sans incidence sur l'équilibre global.